



# L'incitation financière à la qualité en Martinique

## Intervenants :

- Monsieur David PIDERY, Directeur de l'équipe opérationnelle de QUALISAN 972
- Madame Stelly SAVY, Ingénieure qualité à QUALISAN 972



# L'INCITATION FINANCIÈRE À LA QUALITÉ EN MARTINIQUE



## Définition

L'**Incitation Financière à l'Amélioration de la Qualité (IFAQ)** est une **dotation** versée à un **établissement de santé** (ES) au regard de ses **Résultats** à des **indicateurs de qualité et sécurité des soins** par rapport à des établissements comparables.

- **2012** : **Introduction** du dispositif IFAQ
- **2016** : Généralisation à **tous les établissements MCO** (Médecine - Chirurgie - Obstétrique)
- **2017** : Elargissement aux **établissements de SSR** (Soins de Suite et de Réadaptation)
- **2022** : Elargissement aux **établissements de PSY** (Psychiatrie)

| **Source :**

Article en ligne "Incitation financière à l'amélioration de la qualité IFAQ" ; Direction générale de l'offre de soins (DGOS) ; mis à jour le 25.02.25

# L'INCITATION FINANCIÈRE À LA QUALITÉ EN MARTINIQUE



## *Contexte et enjeux de création du dispositif*

Ce dispositif a pour objectif de **valoriser** et **d'inciter** à la mise en place de **démarches d'amélioration de la qualité** dans les établissements de santé

Dans le cadre de la **stratégie de transformation du système de santé**,  
le rapport sur la « Réforme des modes de financement et de régulation »  
préconise une **évolution progressive des modes de financement**.

Il plaide pour une **diversification des modes de financement** avec,  
notamment, une **prise en compte accrue de la qualité**.

| **Source :**

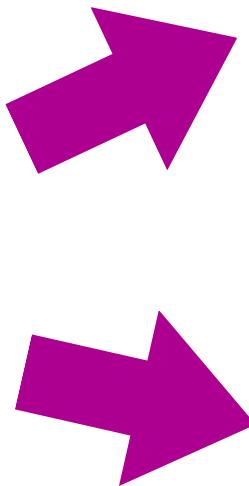
Notice Technique "Campagne tarifaire et budgétaire 2025 – Financement à la qualité – Dotation IFAQ" ; ATIH ; 24 mai 2024

# L'INCITATION FINANCIÈRE À LA QUALITÉ EN MARTINIQUE



## Objectifs

Objectifs



**Utiliser un levier financier pour améliorer la qualité des soins et de la prise en charge**

**Diversifier les modes de financement des établissements de santé en intégrant une part liée notamment à la qualité des soins**

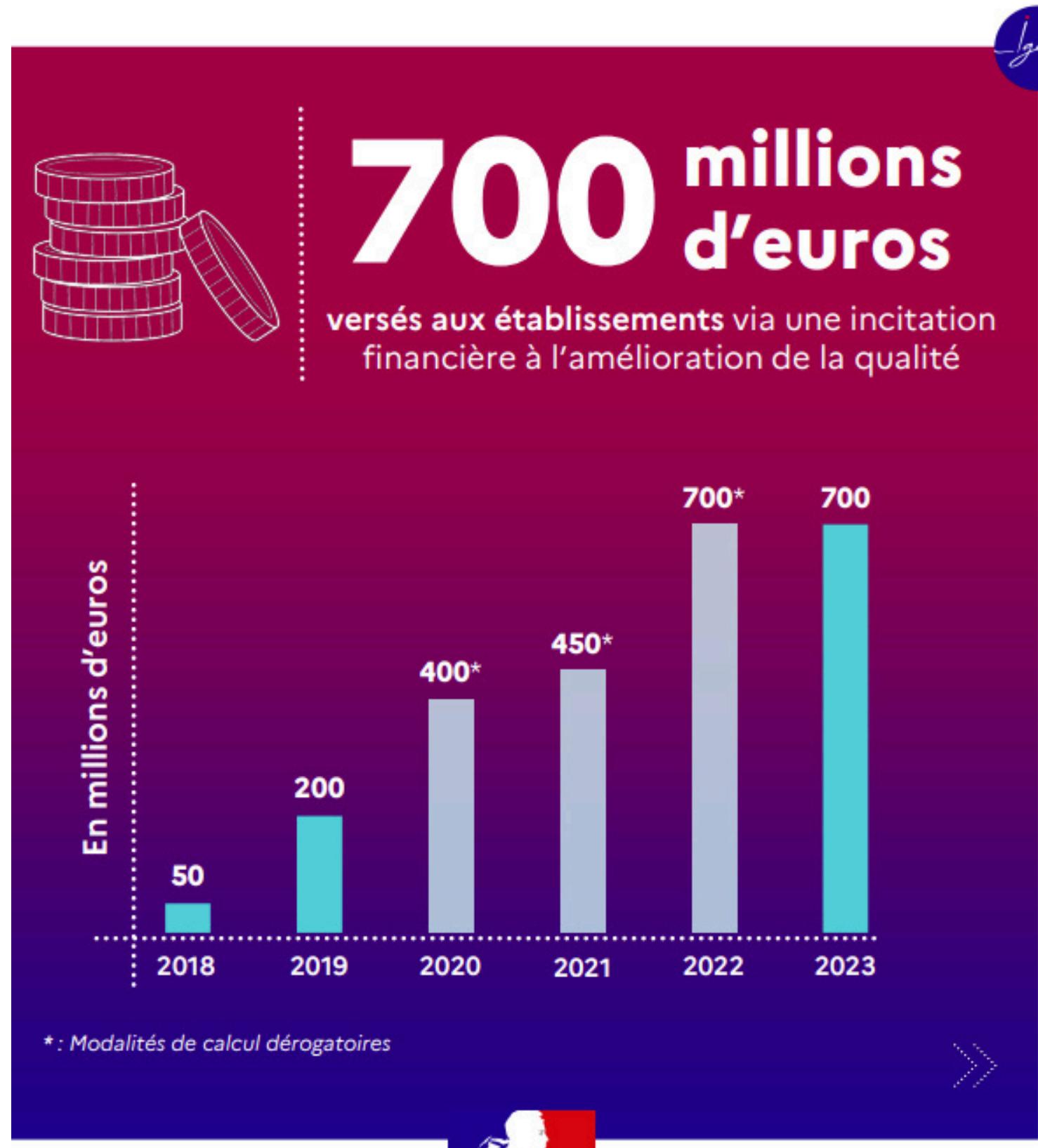
Source :

Livret pédagogique "Incitation financière à l'amélioration de la qualité (IFAQ)" ; CNAMTS ; 2023

# L'INCITATION FINANCIÈRE À LA QUALITÉ EN MARTINIQUE



## Quels volumes financiers représente l'IFAQ ?



Dans le cadre du programme Ma santé 2022, les enveloppes consacrées à l'IFAQ ont été progressivement augmentées de **50 M€ à 700 M€** en 2022, avec une **perspective de cible à 1 Md€**.

### Source :

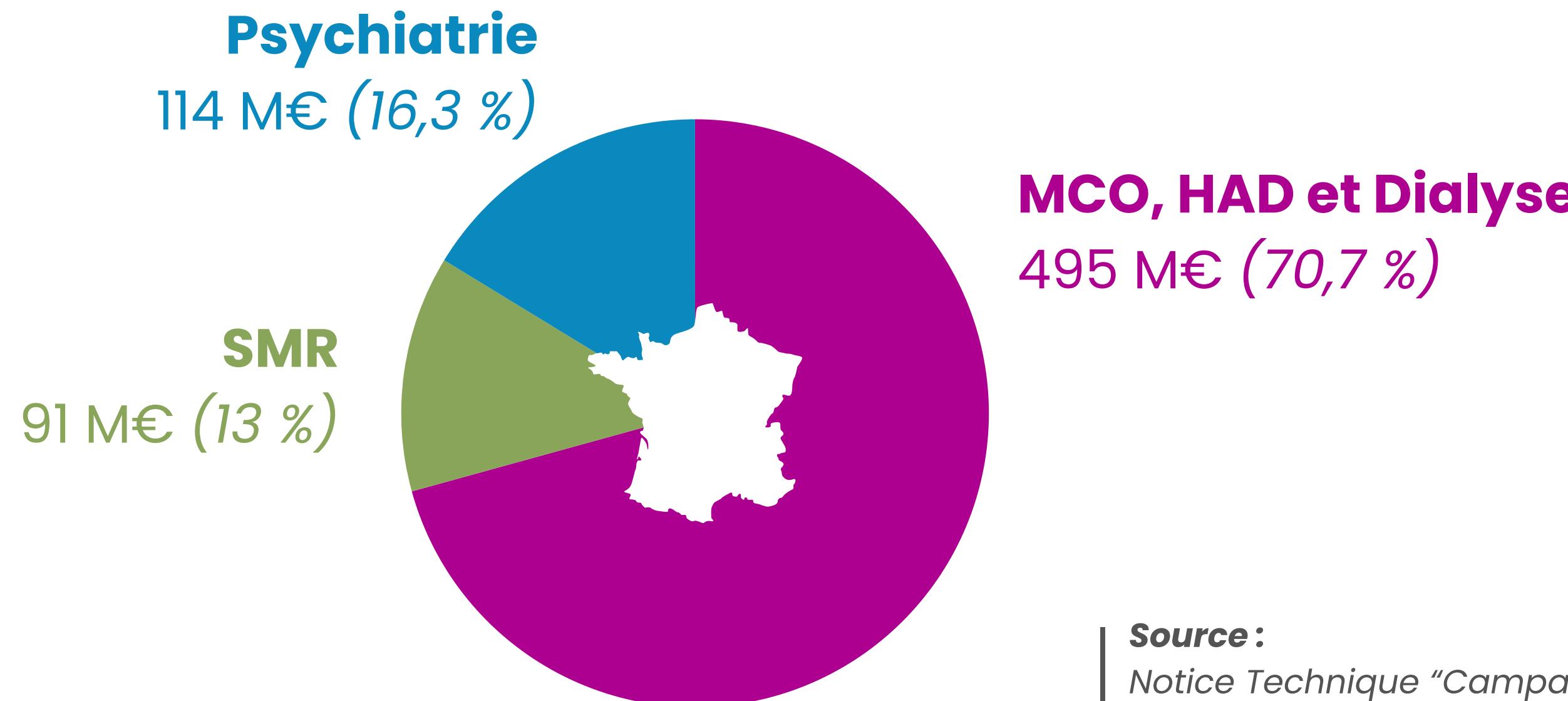
Rapport "Financer la qualité des soins dans les établissements de santé : un levier pour redonner du sens aux soignants" ; IGAS ; Juillet 2024.

# L'INCITATION FINANCIÈRE À LA QUALITÉ EN MARTINIQUE



## *Quels volumes financiers représente l'IFAQ ?*

L'enveloppe de **700 millions d'euros de 2025** est ventilée de la façon suivante, à l'échelle nationale :



# L'INCITATION FINANCIÈRE À LA QUALITÉ EN MARTINIQUE



## *Quels volumes financiers représente l'IFAQ ?*

**En Martinique**, l'enveloppe allouée aux établissements **en 2025** représente environ **2 558 000 euros**.



**2 558 k€**

# L'INCITATION FINANCIÈRE À LA QUALITÉ EN MARTINIQUE



## *Grands principes*

- 1. Un dispositif s'appliquant à tous les établissements de santé**
- 2. Un modèle qui prend en compte différentes dimensions de la qualité**
- 3. Une révision annuelle des indicateurs intégrés au dispositif IFAQ permettant de coller aux enjeux actuels**
- 4. Une comparaison des établissements de santé au sein de groupes homogènes**
- 5. Une rémunération en fonction du score de qualité et du poids économique des établissements**
- 6. Un modèle qui rémunère le niveau atteint et la progression**

| **Source:**

Article en ligne "Incitation financière à l'amélioration de la qualité IFAQ" ; Direction générale de l'offre de soins (DGOS) ; mis à jour le 25.02.25

# L'INCITATION FINANCIÈRE À LA QUALITÉ EN MARTINIQUE



## *Grands principes*

I.

### **Un dispositif s'appliquant à tous les établissements de santé**

Tous les établissements, exerçant une activité de **MCO** (y compris HAD et dialyse), **SSR**, et de **psychiatrie** sont concernés par le dispositif de financement à la qualité, **sans démarche préalable** de leur part.



## *Grands principes*

### 2. **Un modèle qui prend en compte différentes dimensions de la qualité**

Les indicateurs sélectionnés pour établir le score de rémunération des ES appartiennent à des catégories définies par décret, parmi :

- Qualité des prises en charge perçue par les patients
- Qualité des prises en charge cliniques
- Qualité des pratiques dans la prévention des infections associées aux soins
- Qualité de la coordination des prises en charge
- Performance de l'organisation des soins
- Qualité de vie au travail
- Démarche de certification
- Les mesures de prévention.

# L'INCITATION FINANCIÈRE À LA QUALITÉ EN MARTINIQUE



## *Grands principes*

- 3. Une révision annuelle des indicateurs intégrés au dispositif IFAQ permettant de coller aux enjeux actuels**

Les modalités précises de calcul de la dotation IFAQ et les indicateurs de qualité pris en compte dans le modèle sont fixés par un **arrêté annuel**.

Pour 2025, ces modalités ont été définies dans l'**arrêté du 5 août 2025**, qui présente la **liste des indicateurs obligatoires** pour l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins et les **conditions de mise à disposition** du public de certains résultats par l'établissement de santé



## *Grands principes*

### 4. **Une comparaison des établissements de santé au sein de groupes homogènes**

Depuis 2019, les établissements sont **répartis en groupes** afin de permettre la comparaison des résultats entre des établissements présentant des **caractéristiques d'activités communes** (nature et volume d'activité).

Un établissement peut faire partie de plusieurs groupes si son activité recouvre différents champs d'activité.



## *Grands principes*

### 4. **Une comparaison des établissements de santé au sein de groupes homogènes**

**17 groupes** de comparaison d'établissements sont constitués :

- **4** groupes MCO pour établissements de plus de 500 séjours/an
- **1** groupe MCO pour établissements de moins de 500 séjours/an
- **4** groupes SSR
- **1** groupe HAD
- **2** groupes dialyse
- **5** groupes PSY



## *Grands principes*

### 5. **Une rémunération en fonction du score de qualité et du poids économique des établissements**

La dotation IFAQ d'un établissement dépend :

- De l'**enveloppe attribuée au groupe** de comparaison
- Du **volume économique de l'établissement** pour l'activité du groupe
- Du **score de rémunération** et de la pondération de chaque indicateur
- Du **rapport entre la somme des scores obtenus** pour les indicateurs pour lesquels il est rémunéré **et le nombre d'indicateurs** pour lesquels il est soumis à une obligation de recueil.

# L'INCITATION FINANCIÈRE À LA QUALITÉ EN MARTINIQUE



## *Grands principes*

6.

### **Un modèle qui rémunère le niveau atteint et la progression**

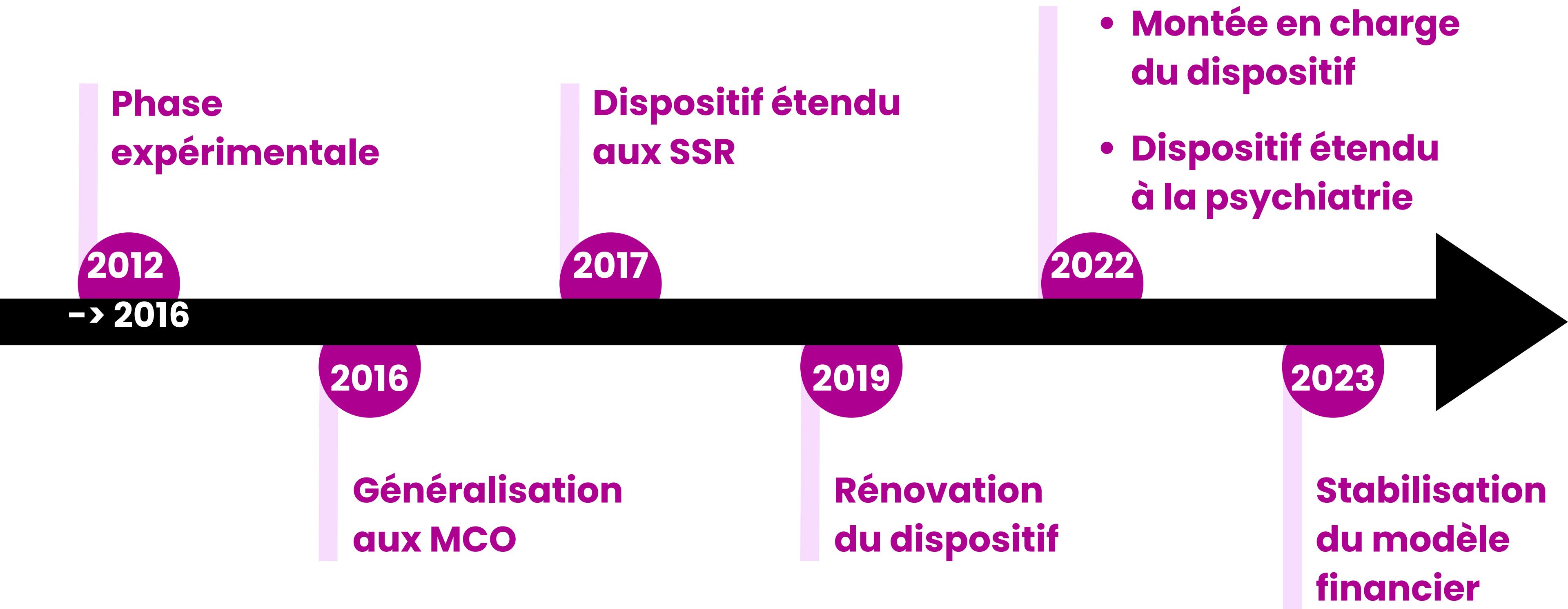
Afin de valoriser les établissements obtenant de bons résultats de qualité, tout en incitant à l'amélioration continue, le dispositif IFAQ rémunère, par indicateur :

- le **niveau de qualité** atteint
- ainsi que la **progression**, lorsqu'elle est observable, par rapport à la dernière mesure disponible.

# L'INCITATION FINANCIÈRE À LA QUALITÉ EN MARTINIQUE



## *Evolutions structurelles*



Source :

Article en ligne "Incitation financière à l'amélioration de la qualité IFAQ" ; Direction générale de l'offre de soins (DGOS) ; mis à jour le 25.02.25

# L'INCITATION FINANCIÈRE À LA QUALITÉ EN MARTINIQUE



## *Evolutions structurelles*

2019 :

Rénovation du dispositif

En 2019, le dispositif a été profondément rénové dans le cadre de la **stratégie de transformation du système de santé** et sous l'impulsion de la **Task Force financements**.

L'article 37 de la **loi de financement de la Sécurité sociale** pour 2019 a permis de renforcer le dispositif actuel de paiement à la qualité.

D'un incitatif financier, il est devenu un **compartiment tarifaire à part entière** du financement des établissements de santé.



## *Evolutions structurelles*

**2022 :**

**Montée en charge du dispositif**

La montée en charge du dispositif a tenu compte du contexte de **crise sanitaire**.

Le dispositif IFAQ 2022 s'appuie sur :

- Les indicateurs de qualité (**IQSS**) et les **résultats de la certification**, produits par la HAS
- Les indicateurs produits par l'**ATIH**
- Les indicateurs du programme **HOP'EN**.

## *Evolutions structurelles*

**2022 :**

**Montée en charge du dispositif**

La montée en charge du dispositif s'est traduite en 2022 par :

- une enveloppe portée à **700M€**
- **l'extension** pour la première année au champ de la **psychiatrie**
- la **diversification des indicateurs**
- la mise en œuvre d'évolutions structurantes telles que la **mensualisation du versement de la dotation**, et la **gradation des rémunérations**.

*Ce mécanisme de gradation des rémunérations, permettant de mieux tenir compte du niveau de qualité atteint par l'établissement au regard de la cible qualité, rend le modèle plus incitatif à l'amélioration de la qualité pour les établissements ayant franchi le seuil de rémunération.*

# L'INCITATION FINANCIÈRE À LA QUALITÉ EN MARTINIQUE



## *Evolutions structurelles*

2023 :

**Stabilisation du modèle financier**

Pour 2023, l'enveloppe IFAQ est **maintenue à 700 millions d'euros** avec une reconduction des paramètres du modèle appliqués en 2022.

A partir de 2023, certains indicateurs produits par la Haute autorité de santé (HAS) sont désormais **recueillis à un rythme biennal**, afin de permettre aux établissements de renforcer les dynamiques d'amélioration de la qualité.

Les résultats de ces indicateurs seront donc intégrés dans le dispositif **une année sur deux**.

# L'INCITATION FINANCIÈRE À LA QUALITÉ EN MARTINIQUE



## *Indicateurs IFAQ 2025*

L'IFAQ s'appuie en **2025** (selon l'arrêté du 5 août 2025), sur les catégories :

- Qualité des prises en charge perçue par les patients
- Qualité des prises en charge cliniques
- Qualité de la coordination des prises en charge
- Performance de l'organisation des soins
- Qualité des pratiques dans la prévention des infections associées aux soins
- Démarche de certification

### **Source:**

Arrêté du 5 août 2025 modifiant l'arrêté du 20 décembre 2024 fixant les modalités de calcul du montant de la dotation allouée aux établissements de santé en application de l'article L. 162-23-15, la liste des indicateurs obligatoires pour l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins et les conditions de mise à disposition du public de certains résultats par l'établissement de santé ; JO ; 7 août 2025

# L'INCITATION FINANCIÈRE À LA QUALITÉ EN MARTINIQUE



## *Indicateurs IFAQ 2025*

**Catégorie :** Qualité des prises en charge perçue par les patients

Indicateurs :

- MCO : Satisfaction et expérience des patients hospitalisés plus de 48 heures
- MCO : Satisfaction et expérience des patients hospitalisés pour une chirurgie ambulatoire
- SMR : Satisfaction et expérience des patients hospitalisés

# L'INCITATION FINANCIÈRE À LA QUALITÉ EN MARTINIQUE



## Indicateurs IFAQ 2025

### **Catégorie** : Qualité des prises en charge cliniques

#### Indicateurs :

- PSY : Evaluation cardio-vasculaire et métabolique chez les patients adultes
- PSY : Repérage et proposition d'aide à l'arrêt des addictions chez les patients adultes
- HAD : tenue du dossier patient
- SMR : Projet de soin, projet de vie
- MCO : Évènements thrombo-emboliques après la pose de prothèse totale de genou
- MCO : Évènements thrombo-emboliques après la pose de prothèse totale de hanche

# L'INCITATION FINANCIÈRE À LA QUALITÉ EN MARTINIQUE



## *Indicateurs IFAQ 2025*

**Catégorie :** Qualité de la coordination des prises en charge

**Indicateurs :**

- *MCO, SMR, HAD, DIA* : Alimentation du DMP pour les patients disposant d'un DMP lors de leur admission
- *MCO, SMR, HAD, DIA* : Usage d'un service de messagerie sécurisée intégré à l'espace de confiance Messagerie Sécurisée de Santé
- *Chirurgie ambulatoire* : Qualité de la lettre de liaison à la sortie
- *HAD* : Coordination de la prise en charge

# L'INCITATION FINANCIÈRE À LA QUALITÉ EN MARTINIQUE



## *Indicateurs IFAQ 2025*

**Catégorie** : Performance de l'organisation des soins

Indicateur :

*PSY* : Mesure des hospitalisations de longue durée à temps plein en soins libres



## *Indicateurs IFAQ 2025*

**Catégorie :** Qualité des pratiques dans la prévention des infections associées aux soins

**Indicateurs :**

- MCO : Bonnes pratiques de précautions complémentaires contact
- MCO : Mesure des infections du site opératoire après pose de prothèse totale du genou
- MCO : Mesure des infections du site opératoire après pose de prothèse totale de hanche

# L'INCITATION FINANCIÈRE À LA QUALITÉ EN MARTINIQUE



## *Indicateurs IFAQ 2025*

### **Catégorie** : Démarche de certification

**Indicateur :**

*MCO, SMR, HAD, DIA, PSY* : Niveau de certification v 2014 ou nouvelle certification des établissements de santé pour la qualité des soins

*Une disposition spécifique aux établissements en sursis de certification ou non certifiés est définie dans le décret du 30 août 2023.*

*Pour ces établissements, le directeur général de l'ARS peut décider de conditionner le versement de la dotation à la **transmission**, par l'établissement **dans un délai de trois mois, d'un plan d'actions sur la qualité**.*

# L'INCITATION FINANCIÈRE À LA QUALITÉ EN MARTINIQUE



## Bilan et perspectives

# IGAS Données



### Redonner du sens aux soignants

Comment mieux prendre en compte la qualité des soins dans le financement ?

**Source :** rapport de l'Igas, *Financer la qualité des soins dans les établissements de santé : un levier pour redonner du sens aux soignants* ; juillet 2024.

L'**IGAS** (Inspection Générale des Affaires Sociales) publie, en 2024, un rapport dont l'objectif est de **mettre en lumière des pistes** afin de **refonder le financement des hôpitaux** pour qu'il incite réellement à l'amélioration de la qualité des soins, en le rendant **plus lisible, centré sur le patient et porteur de sens pour les soignants**.



# L'INCITATION FINANCIÈRE À LA QUALITÉ EN MARTINIQUE



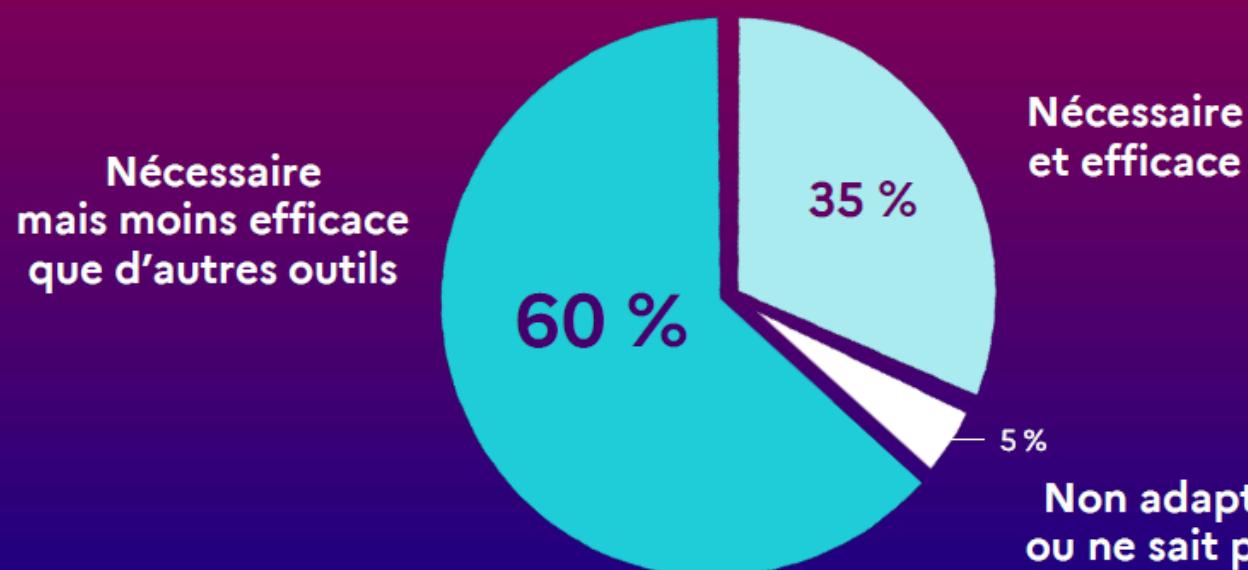
## Bilan et perspectives



### Valoriser la qualité dans le financement : un consensus

→ **95 %**

des établissements de santé jugent nécessaires d'avoir une incitation financière pour améliorer la qualité



### Dispositif financier peu efficace

→ Seuls **un tiers** des établissements lui trouvent un effet positif sur la qualité des soins

PRIVÉ

PUBLIC

**50 %** affirment un manque de lisibilité du dispositif dont



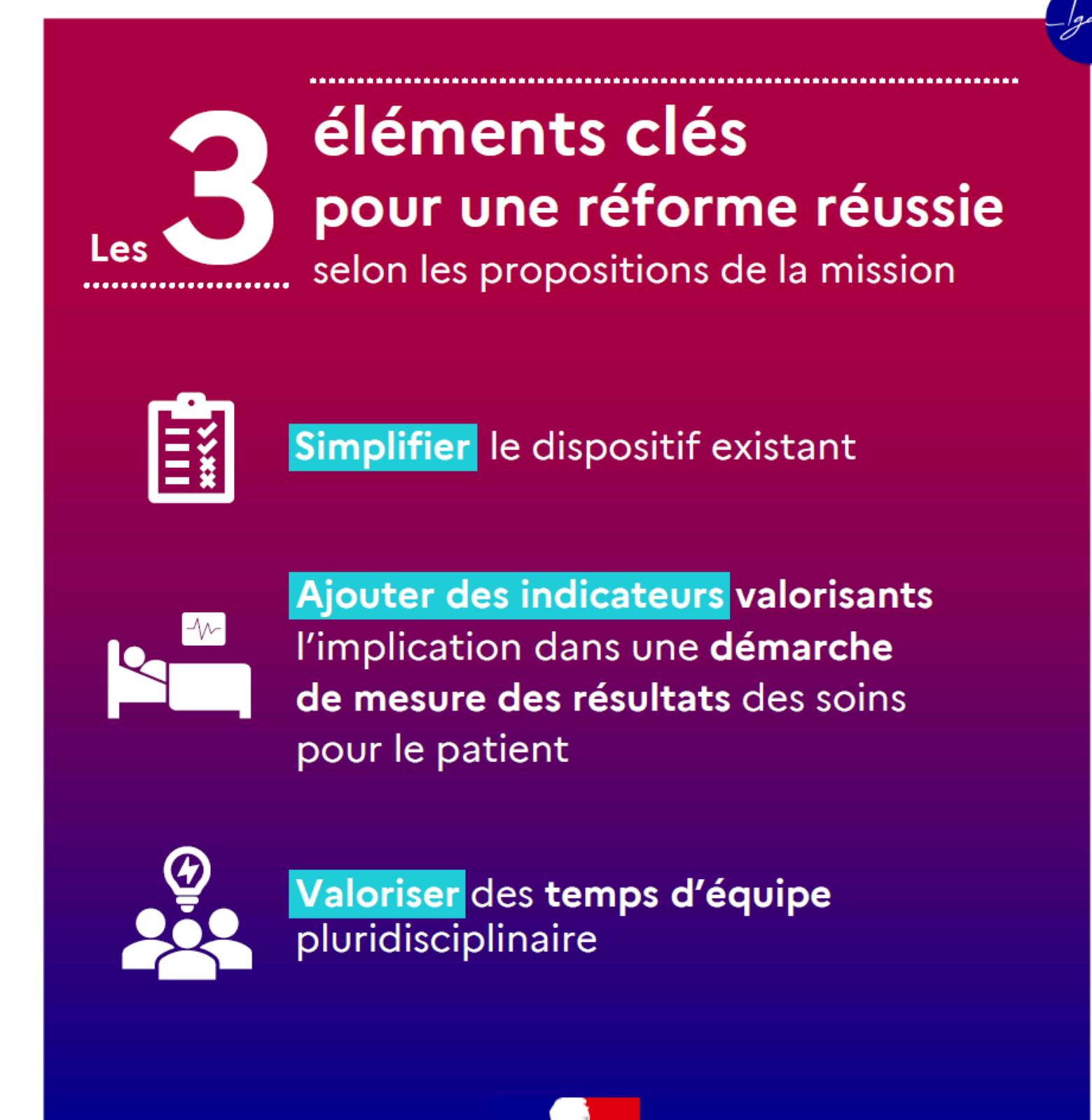
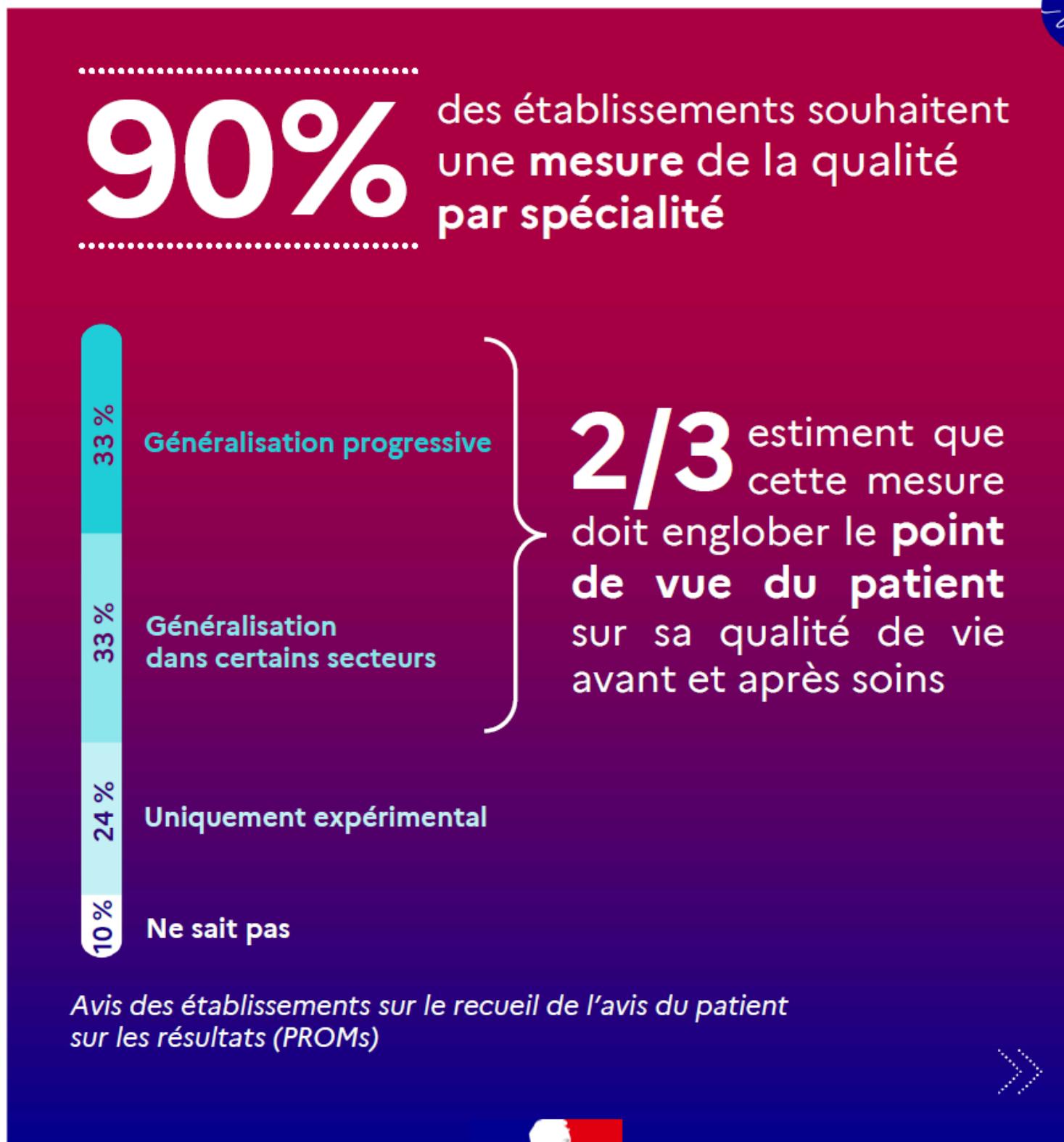
**35 %** affirment la non-pertinence des indicateurs dont



# L'INCITATION FINANCIÈRE À LA QUALITÉ EN MARTINIQUE



## Bilan et perspectives





**Merci de  
votre attention**

